

## BONNE ANNÉE À TOUS !

En ce début d'année, je présente à chacun et à chacune mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, malgré les difficultés que nombre d'entre nous connaissent. Je souhaite également qu'ensemble nous fassions en sorte que L'ADAPT remplisse toujours mieux sa mission au service des personnes handicapées.

L'année 2010 que nous quittons aura été une bonne année pour notre association. La gouvernance de L'ADAPT s'est apaisée et grâce à notre nouveau Directeur général, Eric Blanchet, grâce aussi au travail du Conseil d'administration et du bureau, grâce à nos directeurs et à leurs équipes, nous avons, dans tous les domaines de notre action, repris notre marche en avant. Un nouveau projet associatif a été lancé par une démarche participative intense et enthousiaste. La famille de L'ADAPT s'est agrandie à une dizaine d'établissements du Val-d'Oise et de la Direction générale a fait preuve d'un savoir-faire hors pair pour une intégration qui n'était pas gagnée d'avance. L'inauguration du nouveau foyer d'accueil médicalisé de Soisy-sous-Montmorency en décembre dernier a récompensé ces efforts. Le succès de la 14<sup>e</sup> Semaine pour l'emploi des personnes handicapées s'est révélé à la hauteur de la mobilisation renouvelée de L'ADAPT et de ses partenaires.

De l'année 2011, nous n'attendons pas moins. La prochaine inauguration du nouvel établissement de soins de suite et de réadaptation de Châtillon

marquera l'histoire de L'ADAPT dans le secteur de ses établissements sanitaires. Notre nouvelle infrastructure lyonnaise sera également à l'honneur. L'essor du Réseau des Réussites connaîtra de nouveaux progrès. Le développement de L'ADAPT, un développement équilibré et maîtrisé, est ainsi sur les rails et il va s'accélérer. Les priorités de notre projet associatif pour 2011-2015, axées sur l'avenir des jeunes handicapés, la sécurisation des parcours professionnels et des parcours de vie et la valorisation de la fonction d'accompagnement vont stimuler ce développement. Ensemble, professionnels, bénévoles, entreprises partenaires, donateurs ou adhérents, poursuivons nos engagements pour que la politique du handicap de notre pays ne soit pas mise à la marge et que les personnes en situation de handicap que nous accompagnons aient la place qui leur revient dans notre société. ■



Emmanuel Constans  
Président de L'ADAPT

## Bientôt, un nouveau projet associatif

Face aux nouveaux enjeux de société et à la mutation du secteur privé à but non lucratif, L'ADAPT relance un nouveau projet associatif qu'elle diffusera au cours du premier trimestre 2011, suite à l'approbation du Conseil d'administration en janvier. Ce nouveau projet donnera les grands axes d'orientation et de développement de l'association pour la période 2011-2015 avec pour objectif de toujours mieux accompagner la personne handicapée vers son autonomie. Trois axes principaux se dégagent de ce nouveau projet associatif, prenant en compte les enjeux indéniables que sont la loi de 2005, la loi HPST, les effets de la crise sur l'emploi des personnes handicapées, le vieillissement des populations handicapées ou encore les mutations du secteur.

- L'activité croissante de L'ADAPT pour les secteurs enfants, étudiants et jeunes adultes fonde la volonté d'une orientation du projet vers *la préparation de l'avenir des jeunes avec les jeunes*.
- L'ADAPT s'engage à favoriser l'autonomie et l'inclusion des citoyens handicapés et à *sécuriser les parcours professionnels et les parcours de vie* en se préoccupant des choix de vie à faire face à leur vieillissement, au vieillissement de leurs proches et à la lourdeur de certaines situations de handicap.
- *Valoriser la fonction d'accompagnement est une nécessité*. Déjà au cœur de nombreuses actions menées autant par les professionnels des établissements que par les bénévoles du Réseau des Réussites, l'accompagnement sera renforcé et développé. ■

# Priorités handicap 2011: pour

Parce que l'emploi des personnes handicapées ne doit pas se réduire à une semaine, L'ADAPT interpelle tout au long de l'année 2011 les pouvoirs publics, les entreprises, les associations et les citoyens, pour inscrire dans la pratique quotidienne la dynamique d'insertion professionnelle de la personne handicapée définie par la loi. Ce sont les Priorités Handicap 2011 qu'elle a dévoilé lors de l'inauguration de la Semaine, le 15 novembre dernier à Paris..

**6%** de salariés handicapés dans les entreprises, c'est un bon objectif...

Pourtant, cinq ans après l'adoption de la loi qui renforce l'obligation d'emploi des entreprises, le taux de chômage des personnes handicapées est encore de 20% (soit le double de la moyenne nationale) et les travailleurs handicapés restent deux fois plus longtemps au chômage. À ce jour, sur les 129 100 établissements<sup>(1)</sup> assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, près d'un sur deux ne remplit pas encore ses obligations légales et 22 % n'en emploient aucun<sup>(2)</sup>.

## Une réflexion collective

Comment améliorer concrètement l'emploi des personnes handicapées ? Pour répondre à cette question, deux groupes de réflexion composés de représentants élus des personnes handicapées, de personnalités issues du secteur associatif, de sociologues du handicap, de spécialistes venus du milieu de l'entreprise, se sont réunis. L'ADAPT remercie l'ensemble des participants, représentants d'associations, d'organismes ou d'entreprises (AFTC, APF, DMF, Fagerh, Fedeeh, Onisep, Handirect, Candicap-conseil, EDF, Thalès).

## L'emploi, aboutissement d'un long processus

Les entreprises sont nombreuses à évoquer le manque de qualification des travailleurs handicapés. Or, la question de l'emploi arrive à la fin d'un long processus qui débute dès l'enfance. Aujourd'hui, l'accès à l'école, au collège, à l'université, aux grandes écoles, reste insuffisamment ouvert aux personnes handicapées qui se heurtent à de nombreux obstacles.

## Accéder aux études

Dans les écoles maternelles ou les établissements élémentaires, dans les collèges et les lycées, alors qu'en 6 ans le nombre d'élèves handicapés scolarisés a fortement augmenté, cette croissance très positive a été mal anticipée. Le corps enseignant dans son ensemble n'y est toujours pas préparé. Actuellement, plus de 20 000 enfants ne seraient toujours pas scolarisés à l'école de la République. Parmi les personnes handicapées qui ont atteint le niveau bac, seules 20 % poursuivraient des études supérieures. Pourquoi ? Par manque d'information et d'orientation,

d'accessibilité, ou tout simplement par peur de ne pas y arriver ? Dans l'enseignement supérieur, malgré les efforts déployés, les étudiants handicapés ne représenteraient en 2009 que 0,5 % de la population étudiante totale.

## Repenser la formation

Dès lors, il devient clair que la formation doit être repensée. D'autant que 85% des cas de handicaps surviennent au cours de la vie. Il est donc essentiel d'organiser l'accès à la formation des travailleurs handicapés adultes autour d'un vrai projet professionnel. Le retour à l'emploi passe souvent par

**% de salariés handicapés en é**  
**c'est un é** **jecti**

**Pourtant, le é** **de é** **h** **ma e**  
**des é** **personnes handicapées**  
**est é** **20%**

Depuis 1987, la loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer 6% de travailleurs handicapés. L'objectif est le plus élevé et le mieux garanti.

L'ADAPT fixe les priorités handicap pour améliorer concrètement l'accès à l'emploi des personnes handicapées :

- parler métier avant de parler emploi
- adapter et développer la formation et l'alternance
- manager autrement
- travailler avec et pour les générations futures

Retrouvez l'intégralité des priorités sur notre blog

**PRIORITÉS HANDI CAP 2011**  
**AVANÇONS DES SOLUTIONS POUR L'EMPLOI**  
[www.prioriteshandicap2011.com](http://www.prioriteshandicap2011.com)

**L'ADAPT**  
ASSOCIATION  
POUR L'INSERTION  
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE  
DES PERSONNES HANDICAPÉES  
[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

L'ADAPT - Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

## Rendez-vous sur [www.prioriteshandicap2011.com](http://www.prioriteshandicap2011.com)

Retrouvez l'intégralité des Priorités Handicap 2011 sur le blog [prioriteshandicap2011.com](http://prioriteshandicap2011.com) où l'internaute pourra poster ses commentaires ou encore relayer l'information sur Internet grâce à des bannières de différents formats. Une affiche dénonçant le grand écart entre l'obligation d'emploi de 6% non atteinte et le taux de chômage des personnes handicapées qui reste le double de la moyenne nationale, a été créée et diffusée en gracieux dans différents supports de presse et sites web.

# une interpellation de tous !

des étapes préalables de remobilisation, de remise à niveau et de préformation nécessaires à l'acquisition des contenus de formations qualifiantes. Malgré les efforts des différents acteurs concernés par la mise en œuvre des contrats d'apprentissage<sup>(3)</sup> comme des contrats de professionnalisation jeunes et adultes<sup>(4)</sup>, ces dispositifs ne sont pas suffisamment utilisés.

## Manque de personnel

Au niveau du cadre institutionnel, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), créées en 2005 sur l'excellent modèle du guichet unique, souffrent d'un manque de personnel formé au handicap et à l'orientation professionnelle des personnes handicapées. Quand à Cap Emploi<sup>(5)</sup>, un chargé d'insertion y a en moyenne la responsabilité effective de 250 à 300 dossiers. Comment dans ces conditions peut-il accompagner chacun correctement, notamment ceux qui ont besoin d'un suivi spécifique ?

## L'ADAPT ne baisse pas les bras !

En lien avec des représentants élus des personnes handicapées, des personnalités issues du secteur associatif, des sociologues du handicap et des spécialistes venus du milieu de l'entreprise, elle a mené un travail de réflexion pour identifier des priorités d'action.

## Priorité n°1 : Parler métier avant de parler emploi

- Valoriser l'expérience professionnelle.
- Considérer les carrières atypiques et les parcours originaux.
- Prendre en compte l'ensemble des capacités et des motivations de la personne handicapée autour de son projet professionnel.
- Travailler sur des filières innovantes, des nouveaux métiers porteurs d'emploi en collaboration avec les entreprises et les branches professionnelles.

## Priorité n°2 : Adapter et développer la formation et l'alternance

- Créer des formations spécifiques et assouplir les cadres de formations existants pour les adapter à des métiers qui offrent de réels débouchés.
- Personnaliser l'accompagnement des personnes handicapées par des « tuteurs » qualifiés, tout au long de leur parcours de formation.
- Développer la mise en place de formation en alternance dans les Centres de Rééducation Professionnelle (CRP).
- Développer la validation des acquis de l'expérience.

## Priorité n°3 : Manager autrement

- Favoriser le tutorat au sein de l'entreprise afin de veiller à un transfert optimal des compétences acquises en formation.
- Anticiper l'évolution des situations de handicap pour favoriser le maintien dans l'emploi.
- Sensibiliser managers et équipes à l'arrivée du nouveau collaborateur.
- Prévoir l'aménagement des postes en amont et promouvoir la diversification des rythmes de travail et le télé-travail.
- Développer les contrats de mise à disposition des personnes handicapées pour les entreprises, un principe prévalant dans les ESAT (Établissements et services d'aide par le travail) Hors-les-murs.

## Priorité n°4 : Travailler avec et pour les générations futures

- Faire travailler ensemble établissements scolaires, services de l'emploi, entreprises et collectivités territoriales.
- Encourager la rencontre et le partenariat jeune handicapé - jeune valide.
- Faciliter l'intégration scolaire et universitaire des jeunes handicapés dans

les établissements de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

- Former les professionnels de l'Éducation nationale à l'accueil des enfants et des jeunes handicapés.
- Accroître la représentation du handicap dans tous les compartiments de la vie civile (médias, politique...). ■

Sources : (1) DARES – octobre 2010. (2) [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) (3) Il s'agit des contrats d'apprentissage aménagés. (4) La loi orientation et formation du 18 juillet 2010 a étendu les contrats de professionnalisation jeunes et adultes aux titulaires de l'Allocation d'Aide aux Handicapés (AAH). (5) CAP Emploi : structure destinée à favoriser l'accès au travail des demandeurs d'emploi handicapés

## Osez la rencontre citoyenne du Réseau des Réussites !

Emploi / Handicap

### Osez la rencontre citoyenne !

Vous souhaitez être parrainé dans votre recherche d'emploi ?  
Vous souhaitez devenir parrain ?



Parce que face au handicap, c'est toujours mieux d'être deux, rejoignez le Réseau des Réussites, le réseau des bénévoles de L'ADAPT

contact :

L'ADAPT - Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

**Osez la rencontre citoyenne ! C'est le message fort porté par les bénévoles du Réseau des Réussites de L'ADAPT retranscrit sur une toute nouvelle affiche. Un flyer axé sur le recrutement de parrains et de parrainés a également été conçu pour permettre au Réseau de mieux se faire connaître et de se développer. Présent dans 30 départements, le Réseau est appelé à croître pour répondre à la demande d'accompagnement vers l'emploi des citoyens dans chaque département français.**

# Bilan de la semaine 2010 : une mobilisation qui ne se dément pas !

399 actions recensées partout en France sur son site Internet, voilà qui rappelle la place occupée par la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées dans le paysage social français. Mobilisation des porteurs de projet donc, mais aussi des entreprises qui ont mandaté 2 500 recruteurs sur les 70 actions organisées par L'ADAPT. Investissement gagnant puisque ce sont 10 500 candidats qui se sont déplacés et ont profité de plus de 110 000 rencontres !



Salariés des établissements mais aussi bénévoles des comités du Réseau des Réussites de L'ADAPT se sont investis cette année dans l'organisation de 70 actions dirigées vers la rencontre entre recruteurs et travailleurs handicapés principalement. Radiographie des actions mises en place pour créer la rencontre.

Avec **23 Handicafés®** organisés cette année, la formule créée par L'ADAPT en 2007 tient le haut du pavé. Son concept souple et convivial a séduit

**1 660 candidats et 860 recruteurs** à Metz, Caen, Bordeaux, Lyon (x2), Auxerre, Meythet, Bourges, Vierzou, Saint-Amand, Fougères, Rennes, Cergy, Roissy, Paris (x2), Troyes, Cambrai, Evry (x2), Clermont-Ferrand, Reims ou Chambéry. Outre les espaces coachings proposés aux candidats, les pilotes de ces actions ont innové cette année en organisant des Handicafés® dédiés spécifiquement à la fonction publique ou aux PME.

**Viennent ensuite les 19 Forums emploi/handicap, totalisant 725 stands tenus par 1 500 recruteurs et ayant accueilli 9 000 candidats** à Rouen, Lyon, Besançon, Le Mans, Nantes, Evian, Rennes, Lanrivoaré, Lesvenen, Plabennec, Paris, Marmande, Villeneuve-sur-Lot, Agen, Levallois-Perret, Evry, Valence, Toulon et Bourg-en-Bresse. Là encore, de l'ingéniosité avec des petits plus mis en œuvre pour optimiser les visites du salon : mise en place d'un « coaching à l'image » par des maquilleuses professionnelles à Paris et à Lyon ou encore organisation d'un Forum emploi/handicap

sur deux jours ouverts à tous, valides et handicapés, à Evian.

**Enfin, cinq Jobdatings® et 23 autres manifestations** ont réuni plus de 2 650 personnes.

Ces opérations de sensibilisation sont dirigées vers l'emploi pour certaines (conférence débat sur le maintien dans l'emploi du Mans ou Café des Réussites sur l'ESAT Hors-les-Murs à Toulouse) ou plus largement destinées à sensibiliser le grand public au handicap (exposition de photos à Cherbourg, pièce de théâtre à Paris ou encore colloque sur la santé mentale à Lyon).

Ainsi, à l'image de l'inauguration de la Semaine qui s'est tenue au CENT QUATRE à Paris 19<sup>e</sup> et qui a associé une conférence sur les Priorités Handicap 2011 et un Handicafé®, l'investissement des pilotes de L'ADAPT ne s'arrête pas à l'organisation d'actions, ils sont également vecteur de sensibilisation en local pour améliorer l'emploi des personnes handicapées. ■

## BULLETIN D'ADHESION 2011

Merci de retourner ce formulaire, accompagné de votre règlement, dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'adresse suivante :  
**L'ADAPT / Siège Social – Tour Essor – 14 rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex**

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone..... Fax.....

Email.....

**Avantage fiscal :** le montant de votre adhésion est déductible de vos impôts dans les conditions prévues par la loi. Un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année. L'adhésion donne droit de vote pour l'élection du Conseil d'administration de L'ADAPT dès l'année suivant l'adhésion et vous permet de participer à l'Assemblée générale.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations dont nous disposons à votre égard. Pour faire valoir ce droit, il vous suffit de prendre contact avec le siège de l'association. Mail : [contact@ladapt.net](mailto:contact@ladapt.net)

### Je verse ma cotisation annuelle de :

Membre adhérent :  20,00 €     40,00 €     60,00 €

Membre adhérent donateur :  80,00 €

Membre adhérent bienfaiteur :  400,00 €

Autre : ..... €

Par ailleurs, je souhaite :

> consacrer du temps aux actions de L'ADAPT :  Oui     Non

> recevoir par mail la newsletter de L'ADAPT :  Oui     Non

Fait à ..... le .....

Signature :

